



**Bilan annuel de l'animation du DocOb
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne
Année 2017**



Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Étang du Paradis, secteur naturel de l'île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviolle, 2017

Parcelle engagée en MAEC Entretien de couvert herbacé à Luzancy © AEV, J. Laviolle, 2017

Visite de la RNR du Grand Voyeux par la Commission Européenne © AEV, J. Laviolle, 2017

Propriété privée dans la Boucle de Trilbardou © AEV, J. Laviolle, 2017

SOMMAIRE

1	Préambule	4
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	10
2	Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.	11
2.1	Animation des contrats Natura 2000	11
2.1.a	Suivi des contrats en cours	11
2.1.b	Projets de contrats Natura 2000	13
2.1.c	Travaux réalisés hors contrats Natura 2000	14
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	16
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	17
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	20
2.3	Animation de la charte Natura 2000	21
3	Évaluation des incidences des projets	21
4	Suivis scientifiques et techniques	23
5	Information, communication, sensibilisation	28
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	28
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	28
5.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	29
6	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	32
7	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	33
7.1	Organisation de la gouvernance du site	33
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	33
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	33
7.2	Gestion administrative et financière	33
8	Synthèse	34

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015. L'AEV et Mme Wortham ont été maintenus dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015 ; cependant, suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham a perdu son siège de conseillère régionale.

Par courrier du 8 septembre 2017 adressé au Préfet de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France a présenté sa candidature en tant que structure porteuse pour la mise en œuvre du Docob sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne. Par l'arrêté n°17-142 du 5 septembre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France a désigné Monsieur Benoit Chevron, Conseiller régional, pour la représenter au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Le sous-préfet de Meaux a transmis la candidature de la Région Île-de-France aux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du Copil par courrier du 25 septembre 2017. En l'absence d'autres candidatures au 1^{er} janvier 2018, Monsieur Chevron a été désigné comme Président du comité de pilotage et la Région Île de France maintenue dans ses fonctions de structure porteuse pour les trois années suivantes.

Jeanne Lavalie, chargée de mission Natura 2000 à l'AEV, a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2017 à décembre 2017, sixième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. Depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS :

- ✓ le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), nicheur depuis 2013 au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et depuis 2015 sur l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet et dans l'ENS des Olivettes. On compte ainsi en 2017 3 à 4 couples nicheurs au sein de la ZPS.
- ✓ Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) dont 3 à 4 couples sont nicheurs probables au sein de la Forêt régionale des Vallières depuis 2013.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

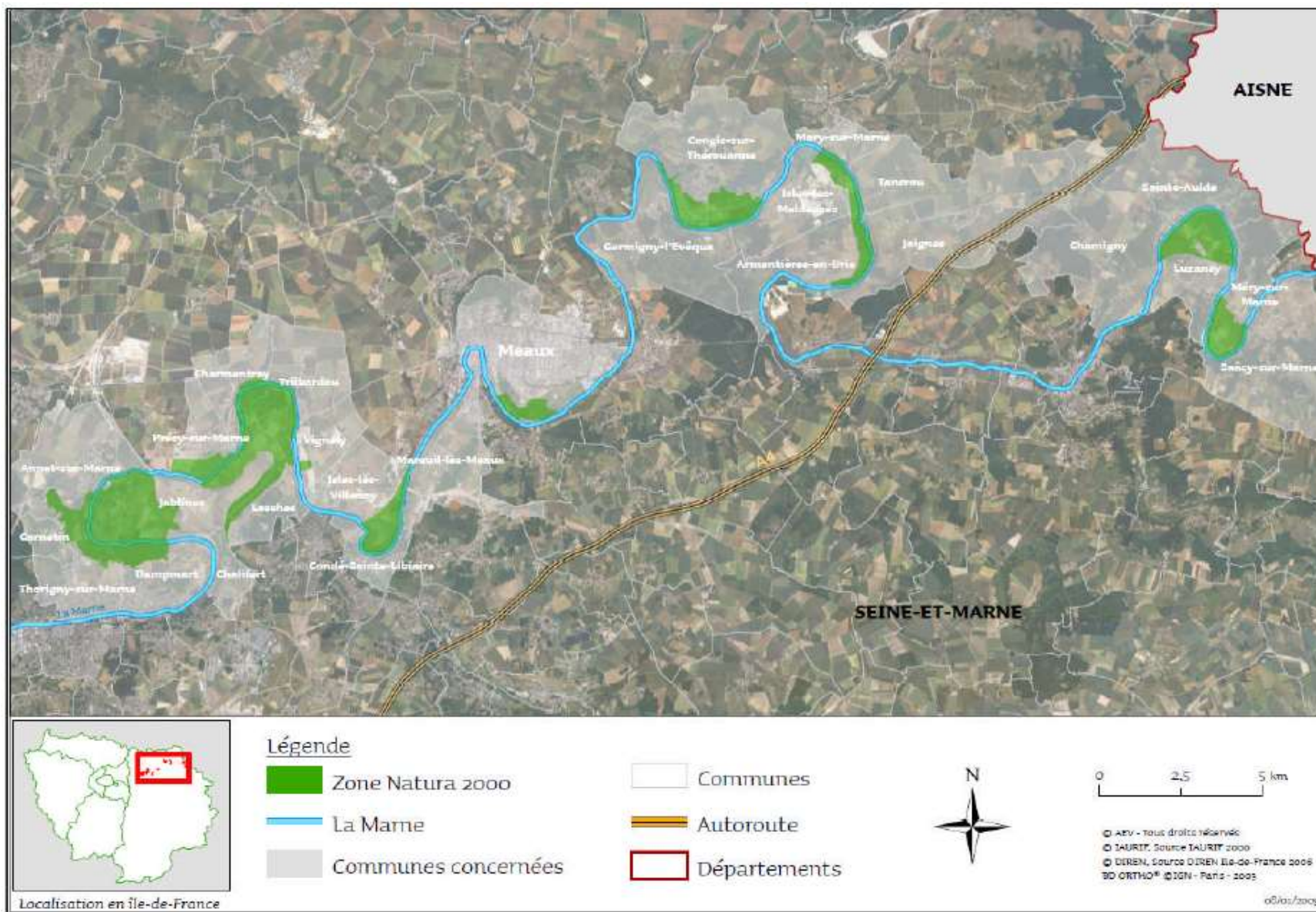


Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Blongios nain (5-10 couples)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
Butor étoilé (5-10 hivernants)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
Gorgebleue à miroir (10-12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	Fort	Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
Mouette mélanocéphale (15-28 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).
	Risque fort ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Œdicnème criard (12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).
	Risque fort ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
Sterne pierregarin (13-25 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).
	Risque fort ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Pie-grièche écorcheur (0-5 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
Milan noir (4 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	Assez fort	Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage de déchets.		
Martin-pêcheur d'Europe (5-13 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
Pic noir (1-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
Bondrée apivore (0-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	Faible	Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

² Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2017.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2017 était la deuxième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Il n'y a pas eu de nouveaux contrats signés en 2017. La chargée de mission Natura 2000 s'est occupée du suivi des contrats en cours, et a pris contact avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

2.1.a Suivi des contrats en cours

Entretien d'un îlot où nichent les Mouettes mélanocéphales au sein de l'Île de Loisirs régionale de Jablines-Annet



Figure 2 : Chantier nature de débroussaillage de l'îlot « à mouettes mélanocéphales », réalisé par le Corif sur l'Île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviolle, 2018

La Mouette mélanocéphale requière pour sa nidification des îlots à faible recouvrement végétal et une grande tranquillité. Une colonie s'est installée depuis 2001 sur un îlot au Nord de l'île de loisirs et forme la deuxième plus importante population nicheuse d'Île-de-France (F. Bouzendorf). La population a augmenté depuis 2014, sans doute en lien avec la clôture de mise en défens du secteur installée dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Un contrat Natura 2000 a été signé en décembre 2016 par l'île de loisirs de Jablines-Annet, permettant de financer l'entretien annuel de l'îlot par débroussaillage jusqu'en 2021.

Cet entretien est réalisé par l'association Corif, qui réalise une prestation pour l'île de loisirs sous la forme d'un chantier nature. Celui-ci s'est tenu le samedi 18 février 2017 et a été réalisé par les adhérents du Corif.

La chargée de mission Natura 2000 fait régulièrement le point sur le terrain avec Pascal Lepoulain, l'ornithologue travaillant sur l'île de loisirs de Jablines-Annet, sur l'évolution des habitats naturels et les populations d'oiseaux fréquentant le site. Elle rencontre aussi régulièrement la direction de l'île de loisirs : le 19 janvier 2017 avec le Corif pour expliciter les termes du contrat et sa réalisation ; le 23 mars 2017 avec la DDT pour un point sur les demandes de versement de subventions ; le 10 octobre 2017 avec le Président de l'île de loisirs. La discussion a porté à chaque fois sur les autres contrats qui pourraient être portés par l'île de loisirs et qui sont présentés dans le **Tableau 3**.

Tableau 3 : Projets de contrats Natura 2000 sur l'île de loisirs de Jablines-Annet

Travaux	Localisation	Surface	Commentaires
Première année : Élimination de ligneux (abattage, dessouchage) + élimination des déchets de coupe par	Îlot Sud	379 m2	Très colonisé par la végétation, gros ligneux (saules).

bateau + débroussaillage Années suivantes : débroussaillage			
Débroussaillage Sur 300 m le long du chemin : haie d'épineux à planter ou clôture à poser	au Sud de l'Étang du Paradis	2,14 Ha	Sol pauvre, végétation basse, favorable à l'oedicnème criard
Arrachage du buddleia (coupe et dessouchage) Replantation de végétation basse Clôture 50 m à poser	Entre les 3 petits étangs (Sud Est)	1,5 Ha	Envahissantes : buddleia, ailante, renouée
Ecopaturage pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes notamment la Renouée du Japon	Secteur Nord et Est	5 à 10 ha	Entretien de milieux ouverts favorables à l'œdicnème criard et à la Pie-grièche écorcheur

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en 2016 pour :

- La fauche hivernale de roselières, pour lutter contre la colonisation des ligneux
- la création de chenaux dans la roselière pour augmenter l'interface eau-libre/ roselière

Ces opérations visent à favoriser le maintien et le développement de roselières, afin de favoriser les espèces d'oiseaux nichant et se nourrissant dans les roselières : Busard des roseaux, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale.

La chargée de mission Natura 2000 a réalisé en 2017 le suivi du contrat avec ses collègues gestionnaires de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux. Notamment, la repousse de la roselière étant moins importante que prévue, il a été décidé de ne l'effectuer que tous les deux ans.



Figure 3 : Roselières, RNR du Grand Voyeux © AEV, S. Ducret, 2017

2.1.b Projets de contrats Natura 2000

Entretien de milieux ouverts et de ripisylves dans la Boucle de Méry-sur-Marne



Figure 4 : Propriété privée dans la Boucle de Méry-sur-Marne © AEV, J. Laviaille, 2017

Le 16 janvier 2017, la chargée de mission Natura 2000 a rencontré Monsieur Droller, propriétaire dans la Boucle de Méry-sur-Marne. Un tour de la propriété, constituée d'une grande partie du plan d'eau situé au Sud de la Boucle, de boisements et de friches, a été réalisé. Il en ressort que M. Droller pourrait s'engager facilement dans la charte Natura 2000, par quelques adaptations simples de ses pratiques (périodes de travaux forestiers par exemple). Il pourrait également solliciter des financements via un contrat Natura 2000 pour l'entretien des milieux ouverts et semi-ouverts de sa propriété : broyage et débroussaillage d'entretien des prairies humides en cours de boisement, quelques abattages dans la ripisylve en bord d'étang, afin de rendre ces milieux plus favorables à l'avifaune, notamment la Gorgebleue à miroir.

Les échanges sont en cours avec le propriétaire pour le chiffrage et la localisation précise des travaux envisagés.

Ecopâturage destiné à lutter contre la Renouée du Japon sur le domaine régional de Précy-sur-Marne

La propriété régionale de Précy-sur-Marne, gérée par l'Agence des espaces verts, est située entre les bords de Marne et un grand plan d'eau.

Certaines zones présentent des poches de Renouée du Japon, espèce exotique qui détériore ces milieux ouverts et les rend peu favorables à l'accueil de l'avifaune comme l'Œdicnème criard qui est nicheur à proximité. Un à deux hectares sont concernés.

Le 13 novembre 2017, la chargée de mission Natura 2000 et son collègue Sébastien Trésonne, technicien responsable du site à l'AEV, ont rencontré un prestataire d'écopâturage, Ecoterra. En effet, ce prestataire possède des races rustiques de bovins (pie noire, pie rouge, pie bleue) qui consomment la Renouée du Japon et permettent de l'éliminer en quelques années. Des chèvres de fossés permettraient tout aussi bien d'atteindre ce but, mais le site, non-clôturé, n'est pas adapté à un pâturage par des chèvres.



Figure 5 : Renouée du Japon sur la propriété régionale de Précy-sur-Marne © AEV, J. Laviaille, 2017

La chargée de mission a également rencontré le 6 décembre 2017 le responsable de l'unité territoriale Marne de VNF, Monsieur Catouillard, pour lui parler de ce projet. En effet, les bords de Marne situés sur le domaine fluvial et jouxtant la propriété régionale de Précy-sur-Marne relèvent de VNF et la Renouée du Japon y est présente sous forme de poches.

VNF s'est montré intéressée par un projet de lutte coordonnée contre la Renouée sur Précy avec l'AEV via un contrat Natura 2000 conjoint.

Le montage de ce contrat est en cours de discussion entre les différentes parties prenantes.

Parc naturel du Pâtis de Meaux

Le parc du Pâtis est propriété de la ville de Meaux. Ce parc semi-naturel accueille notamment le Blongios nain en nidification dans ses roselières, la Sterne pierregarin sur ses îlots, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau en hivernage.

La chargée de mission Natura 2000 a repris contact avec la commune de Meaux au sujet des contrats Natura 2000 qui pourraient être portés pour la restauration et l'entretien des milieux naturels du Parc du Pâtis. En effet, après une entrevue qui s'est tenue en septembre 2016 dans le Parc du Patis avec la DDT et l'AVEN du Grand Voyeux pour prévoir les travaux, le projet est en attente du chiffrage du montant des travaux, qui doit être réalisé par la ville.

Les travaux qui pourraient être financés sont : la dévégétalisation d'îlots, l'entretien des roselières, la restauration de milieux humides ouverts par enlèvement de ligneux.

2.1.c Travaux réalisés hors contrats Natura 2000



Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

Hors contrat Natura 2000, des travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts et milieux humides sont réalisés par l'Agence des espaces verts, grâce à des financements de la Région Île-de-France et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

C'est le cas notamment de l'entretien des îlots pour l'accueil de la Sterne pierregarin, de la Mouette mélanocéphale et de l'Oedicnème criard. La chargée de mission Natura 2000 a participé le 15 novembre 2017 à un chantier nature d'entretien des îlots, organisé par l'AEV, avec la participation de l'AVEN du Grand Voyeux.

Figure 6 : Chantier nature de débroussaillage des îlots dans la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux
© AEV, J. Laviaille, 2017

Parc du Pâtis

En partenariat avec la ville de Meaux, l'AVEN du Grand Voyeux organise chaque année plusieurs chantiers nature pour l'entretien des milieux naturels du Parc du Pâtis.

La chargée de mission Natura 2000 a participé le dimanche 5 novembre 2017 à un de ces chantiers nature. Les travaux consistaient à arracher les repousses ligneuses de saule et d'aulne pour conserver le caractère ouvert des roselières et vasières.

Tableau 4 : Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311D07000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	0,00 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrues ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311D07000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Oedicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312D07000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	-Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Oedicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1400 m2	MO-1	
2016/0706/12	AEV (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
22712D07000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

Pour la campagne PAC de 2017, la chargée de mission Natura 2000 a pris contact avec les agriculteurs exploitant des parcelles dans le site Natura 2000 des Boucles de la Marne, afin de leur présenter les MAEC ouvertes à la contractualisation et de signer de nouveaux engagements avec ceux qui le souhaitent.

Ainsi, 4 agriculteurs se sont engagés en 2017, dont 3 nouveaux (qui n'étaient pas engagés en 2015).

La chargée de mission Natura 2000 a consacré 7 journées à des visites sur les exploitations entre janvier et septembre 2017 :

- 10 agriculteurs rencontrés une première fois sur leur exploitation (entre deux et trois heures passées avec chacun d'entre eux) pour présenter les mesures ouvertes et discuter des engagements possibles
- 6 agriculteurs rencontrés une deuxième fois sur leur exploitation (entre une et deux heures passées) pour réaliser le diagnostic biodiversité, signer les engagements, ou rediscuter des engagements possibles

La chargée de mission a participé à la CRAEC du 7 mars 2017, et à la réunion annuelle des animateurs MAEC du 13 décembre 2017, à la DRIAAF.

Elle a également réalisé le bilan des MAEC engagés en 2015 et en 2017, grâce à des échanges avec les services de l'État et de la Région, ainsi que le suivi des dossiers des agriculteurs engagés en MAEC par mail ou au téléphone avec eux.



Figure 7 : Parcelle engagée en MAEC Entretien de couvert herbacé à Luzancy © AEV, J. Lavalie, 2017

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Dans **le Tableau 5** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2017.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2016

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_BOMA_HE15	COUVER_05	Création et entretien de zones refuges pour la faune	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE16	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE17	COUVER_08	Amélioration des jachères	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE11	COUVER_06 + HERBE_03	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	implantation avant 15 mai 1e année zéro fertilisation zéro phyto	304,32 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE12	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	379,76 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE13	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	527,18 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE01	HERBE_03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	zéro fertilisation zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE02	HERBE_03 + HERBE_04	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE03	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	353,43 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_ZH01	HERBE_03 + HERBE_13	Gestion extensive de milieux humides sans fertilisation	retard de fauche 15 juin pâturage moyen < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	250,57 €/ha
MILIEUX OUVERTS	IF_BOMA_HE21	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	plan de gestion pastoral maîtrise des refus hors avril-août zéro fertilisation zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_BOMA_HA01	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_BOMA_AR01	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_BOMA_RI01	LINEA_03	Entretien de ripisylves	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_BOMA_BO01	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_BOMA_BR01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août zéro phyto	0,49 €/ ml

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

Tableau 4 : Présentation des engagements MAEC souscrits en 2017 par 4 agriculteurs

MAEC IF_BOMA	Bénéficiaire	Montant/ha ou ml	Montant total	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha ou ml)	Mesures du DocOb liées
HE16	EARL DELAITRE XAVIER	600,00 €	222,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	0,37	Agri_7
HA01	EARL DELAITRE XAVIER	0,36 €	138,60 €	Entretien de haies	Pie-grièche écorcheur Bondrée apivore Pic noir	385	Agri_1
HE03	EARL Villers les Rigault	353,43 €	1 696,46 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	4,8	Agri_3
HE01	MERCIER BENOIT	130,57 €	1 389,26 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	10,64	Agri_3
HE01	SCEA Benoit MERCIER	130,57 €	1 750,94 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	13,41	Agri_3

Tableau 7 : Synthèse des engagements MAEC par secteur et par mesure

Mesure	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune	Entretien de prairies sans fertilisation	Entretien de prairies avec ajustement de la pression de pâturage	Entretien de prairies avec retard de fauche	Gestion pastorale	Entretien de haies
Code : IF_BOMA_	HE16	HE01	HE02	HE03	HE21	HA01
Secteurs	600 €/ha	130,57 €/ha	206,01 €/ha	353,43 €/ha	301,43 €/ha	0,36 €/ml
MERY	0,37					385
CONGIS				4,8		
LUZANCY		10,64				
LUZANCY		13,41				
TOTAUX 2017	0,37 ha	24,05 ha		4,8 ha		385 ml

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte minimale des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Les engagements en cours en 2017 concernent uniquement le département de Seine-et-Marne, qui a signé la charte Natura 2000 en 2014, sur ses propriétés de l'ENS des Olivettes (118 ha) et du Marais du Refuge (24 ha).

L'Île de loisirs de Jablines-Annet avait signé la charte en 2011 mais le parcellaire cadastral a depuis subi des modifications ; la commune de Meaux avait entamé également des démarches en 2012. Il n'y a donc pas eu jusque-là engagement de la part de ces deux potentiels bénéficiaires.



La chargée de mission Natura 2000 a contacté en 2017 les potentiels signataires de la charte Natura 2000 que sont : l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet, le service foncier de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, et la commune de Meaux, en leur expliquant la démarche. Elle a également présenté le possible engagement dans la charte Natura 2000 à un propriétaire de la Boucle de Méry-sur-Marne lors de leur entrevue en janvier 2017, ainsi qu'aux agriculteurs rencontrés.

3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN dans lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2017 sont :

- Projet de création d'une plateforme de tri et de valorisation de terres polluées et installation de stockage de mono-déchets dangereux, sur l'emplacement des anciens bassins de la sucrerie de Villenoy : la chargée de mission s'est rendue à la réunion publique organisée par le porteur de projet le samedi 7 janvier à Villenoy. Elle a rendu un avis dans le cadre de l'enquête publique "Projet TERZEO - Installation de stockage de déchets dangereux" par courrier du 13 janvier 2017 adressé par l'AEV au Commissaire enquêteur. Cet avis préconise de revoir l'évaluation et de prendre des mesures plus importantes de



Figure 8 : Réunion publique dans le cadre du projet Terzeo à Villenoy © AEV, J. Lavalie, 2017

réduction et de compensation des impacts, vu la qualité écologique du site.

- Remblai destiné à la création d'une carrière équestre sur l'île de loisirs de Jablines-Annet : la chargée de mission Natura 2000 s'est rendue sur place et a échangé avec les services de la DDT responsables de l'instruction du dossier
- Permis d'aménager pour l'extension du camping de l'île de loisirs de Jablines-Annet : la chargée de mission Natura 2000 a rédigé un avis qui préconise de modifier le projet, celui-ci impactant en l'état les habitats de plusieurs espèces cibles du site. Cet avis a fait l'objet d'un courrier de l'Agence des

espaces verts du 14 décembre 2017 à la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, service instructeur du dossier.

- Réaménagement de la carrière CAMEX à Trilbardou : la chargée de mission Natura 2000 a transmis en mars 2017 aux services de la DRIEE une alerte sur l'intérêt écologique des secteurs en cours de réaménagement (nidification de l'Œdicnème criard, présence du Pélodyte ponctué)
- Travaux prévus pour l'entretien du Ru du Rapinet : la chargée de mission Natura 2000 a échangé en juillet 2017 avec les services de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire chargés du suivi des travaux et de la réalisation de l'évaluation des incidences Natura 2000
- Projet de coupe des frênes atteints par la chalarose en forêt des Vallières : la chargée de mission Natura 2000 a participé à une réunion de terrain le 6 novembre entre l'ONF et l'AEV (gestionnaires et juriste) afin de discuter des mesures à prendre
- Manifestations sportives telles que la Course nature « Courir avec Pomponne » du 8 mai 2017 en forêt des Vallières, la randonnée VTT « du Grand V » du 17 septembre 2017 en forêt des Vallières ainsi que d'autres manifestations : la chargée de mission a fourni au maître d'ouvrage des conseils en amont de la procédure sur la nécessité ou non de faire une évaluation d'incidences, des données sur les espèces Natura 2000 présentes ; elle a apporté son expertise pour la rédaction des formulaires.
- Projet de code de bonnes pratiques encadrant les manifestations sportives sur l'île de loisirs de Jablines-Annet. L'île de loisirs ayant demandé la mise en place une procédure simplifiée d'évaluation des incidences, en raison du grand nombre de manifestations sportives ayant lieu sur leur site, la chargée de mission Natura 2000 a travaillé sur ce projet en coopération avec la DDT de Seine-et-Marne. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2017, d'abord avec la DDT seule en juillet, puis avec l'île de loisirs : présentation du projet au Président et au Directeur le 10 octobre, repérage sur le terrain le 10 novembre, travail sur le contenu du code de bonnes pratiques avec le Directeur de l'île de loisirs, l'ornithologue et responsable nautisme du site, le responsable événementiel et la DDT les 23 novembre et 11 décembre 2017.



Figure 9 : Étang du Paradis, secteur naturel de l'île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviaille, 2017

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise : Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Antoine Kita ; Catherine Escudé ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Pascal Lepoulain ; Philippe Ducourneau ; Philippe Persuy ; Pierre Rivallin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM).

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré de la manière suivante :

- les observations ponctuelles de la chargée de mission Natura 2000,
- des échanges avec les ornithologues présents sur les Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands, auxquelles la chargée de mission Natura 2000 a participé le dimanche 15 janvier 2017 à Trilbardou et Lesches ;
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- les suivis que réalise l'AVEN sur la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux,

Pour la synthèse des données 2017 (**Tableau 8**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2017 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par Natureparif, d'autre part le document de synthèse des observations 2016 sur le secteur des Boucles de la Marne réalisée par les membres du Groupe Local CORIF de la Vallée de la Marne.



Figure 10 : Mouillères de Précy-sur-Marne © AEV, J. Laviaille, 2017

Comptages de la colonie de Mouettes mélanocéphales

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de François Bouzendorf.

Les données de M. Bouzendorf, coordinateur du suivi annuel, sont présentées dans la **Figure 7** retraçant le suivi depuis 2004.

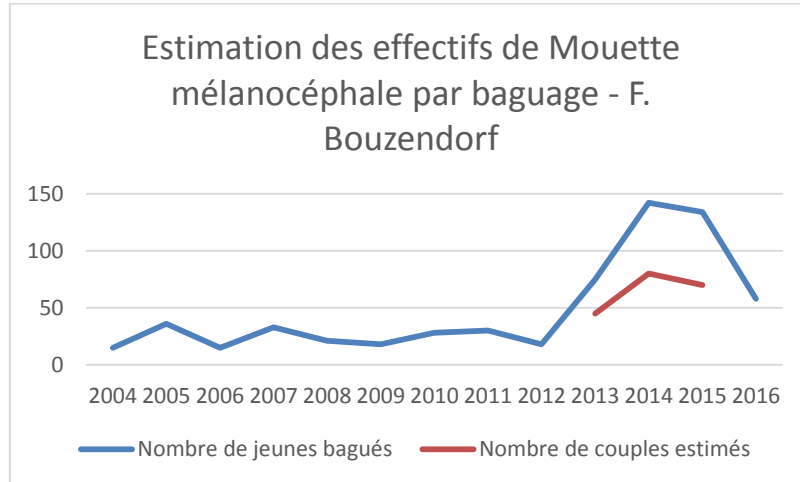


Figure 11 : Résultats du baguage de Mouette mélanocéphale à Jablines de 2004 à 2016 (données © F. Bouzendorf)

La population estimée est restée stable jusqu'en 2012, autour de 15-20 couples, avec un succès de reproduction de la colonie assez fluctuant d'une année sur l'autre. L'augmentation du nombre de jeunes bagués à partir de 2013 (50 à 80 couples nicheurs estimés) est probablement due à la clôture installée en Mars 2012 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé par l'île de loisirs de Jablines-Annet dans le but de réduire les dérangements. En 2017, le site a été abandonné par la colonie au début du mois d'avril et il n'y a pas eu nidification ; cet abandon peut être dû à un dérangement.

Suivi des picidés en forêt de Vallières



Ce suivi annuel au sein de la forêt de Vallières est réalisé par Sébastien Trésonne, technicien responsable du site (AEV), afin d'évaluer le nombre de pics nicheurs. En effet, ce boisement est de grand intérêt pour ces espèces car composé en partie d'arbres sénescents ; de plus il y a été mis en place des îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2013 et ce suivi est l'occasion de juger du succès du contrat. En 2017 la chargée de mission Natura 2000 a participé au suivi qui s'est tenu le 17 février. La méthode de la repasse a été utilisée, ainsi que le protocole et les points d'écoute définis en 2013. En 2017, 1 individu de Pic noir et 2 individus de Pics mars (sur deux territoires différents) ont été contactés.

Figure 12 : Suivi des Picidés en forêt des Vallières © AEV, J. Laviaille, 2017

Rassemblement postnuptial des Œdicnèmes criards



Sur la ZPS des Boucles de la Marne deux zones de rassemblement postnuptial sont connues : à Vignely (terres agricoles en bordure d'un lotissement) et à Isles-les-Méldeuses (Sablières Capoulade).

Cette année, une sortie d'observation a été effectuée à Isles-les-Meldeuses le 13 octobre 2017 par la chargée de mission Natura 2000 et l'AVEN du Grand Voyeux ; 25 individus minimum ont été observés, un chiffre certainement sous-estimé car le remodelage du site rendait certains secteurs invisibles. 80 individus ont été dénombrés fin octobre 2017 à Vignely par le Groupe Local CORIF Vallée de la Marne.

Figure 13 : Comptage 2017 des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards dans les Sablières Capoulade © AEV, G. Boillot, 2017

Tableau 8 : Synthèse du suivi 2017 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs ou hivernants sur la ZPS

Espèce	Secteurs	Jablines Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les- Villenoy	Meaux	Congis-sur- Thérouanne (AVEN)	Isles-les- Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur- Marne	CHANGIS (à proximité ZPS)	VILLENAY BASSINS (à proximité ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Un couple nicheur probable sur la future carrière équestre	1 couple nicheur possible	1 couple nicheur certain Olivettes + 1 couple nicheur possible terrain privé + 1 couple nicheur probable pré du Refuge	2 couples nicheurs certains (écluse et les rougetins) Rassemblement 80 ind max fin octobre (écluse)	1 couple nicheur possible	<i>pas d'observation</i>	1 couple nicheur probable sur les îlots, 1 couple nicheur certain (2 juv) Sablière	rassemblement: 25 indiv min pas de données en nidification	1 nicheur possible	1 couple nicheur possible	2 couple nicheurs possibles	2 couples nicheurs possibles en sept	11 couples mais sous prospecté. 1/4 pop IDF dans la Vallée de la Marne ; comme les milieux de carrières diminuent, investit milieu agricole
Pie grièche- écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	<i>pas d'observation</i>	<i>pas d'observation</i>	1 obs le 25/05 pré du Refuge : erratique ?	<i>pas d'observation</i>	<i>pas d'observation</i>	<i>pas d'observation</i>	<i>pas d'observation</i>	<i>pas d'observation</i>	1 couple nicheur certain (1 juv)	<i>pas d'observation</i>	1 mâle en mai : nicheur possible	<i>pas d'observation</i>	1ère nidification à Luzancy, le reste de la ZPS ne semble pas favorable à l'accueil de l'espèce
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1 couple nicheur possible à proximité ZPS						<i>passage migratoire</i>		supposé nicheur sur les coteaux voisins				1 à 2 couples nicheurs possibles à proximité de la ZPS ; espèce discrète qui peut être sous estimée
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1 couple observé régulièrement (Jablines) + d'autres individus en alimentation : nicheur probable		2 couples nicheurs probables dans le Marais du Refuge + 1 nicheur certain Olivettes				1 à 3 couples nicheurs possibles à prox ZPS (bois de Villers les Rigaults)	En alimentation				en alimentation	5 à 7 couples nicheurs probables. Fréquente l'ensemble du site pour s'alimenter. En hausse ; la Vallée de la Marne est un des bastions franciliens.
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1 couple nicheur probable sur les Vallières		1 couple nicheur probable (Marais du Refuge)			1 couple en période nidif : nicheur possible	1 couple nicheur probable (île de l'Ancre)						4 à 5 couples nicheurs probables. En hausse.
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Nicheur sur l'Etang des plantas (5 couples), le Grand Lac (1 couple sur l'effaroucheur) et sur l'Etang du téléski nautique (1 couple)		Nicheur certain min. 10 couples (Olivettes)			Nicheur certain min 6 couples sur 3 secteurs	Nicheur certain (8 juv) 3 à 4 nichées (Morillon, Cornette)		Nicheur certain min 18 couples		Nicheur possible 1 couple		45 couples nicheurs environ, en baisse depuis l'augmentation de 2014. Population fluctuante, très impactée par des niveaux d'eau trop hauts et la revégétalisation des îlots Taux de reproduction médiocre.
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	2 ou 3 individus régulièrement vus (Sablières) + peut être 2 autres (Grand lac) : 2 couples nicheurs probables		<i>pas d'observation</i>		1-2 indiv observés régulièrement : nicheur probable à proximité (Bords de Marne)	nicheur probable à proximité (Bords de Marne) 1 ou 2 couples	en alimentation ; plusieurs couples nicheurs probables à prox ZPS (bords de Marne)		1 indiv observé régulièrement ; zone d'alimentation				2 à 4 couples nicheurs probables sur la ZPS et 3-4 à proximité ; en diminution mais espèce discrète, sous prospectée, impactée par le froid tardif en 2017

Espèce	Secteurs	Jablines	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenoy	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (AVEN)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à proximité ZPS)	VILLENAY BASSINS (à proximité ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	1 couple nicheur certain Teleski + peut être 1 couple sur le Grand Lac					1 couple nicheur possible	1 à 2 couples nicheurs certains (2 juv)						3 à 5 couples nicheurs ; en diminution et localisé à certains secteurs, population fragile
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	3 hivernants début 2017		Pas d'observation début 2017			1 à 2 hivernants début 2017	1 à 2 hivernants début 2017						5 à 7 hivernants, population stable mais très localisée
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	pas d'observation	1 nicheur possible (pré aux joncs)	1 chanteur en mars (pré du Refuge), plus revu 1 couples aux Olivettes contacts réguliers d'avril à juin 2017				nicheur certain (au moins 2 juv) avec 4 à 6 couples		pas d'observation		1 nicheur possible	1 nicheur certain	8 à 10 couples. Après expansion, bastion qui se stabilise voire diminue dans certains secteurs (Luzancy)
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Colonie partie autour du 20 avril 2017		1 nicheur possible				56 indiv - désertion de la colonie le 7 avril (mouettes rieuses comprises)		1 nicheur possible (hybride mélano rieuse)				2ème population d'IDF mais échecs et pas de reproduction dans la ZPS en 2017
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Un couple nicheur		Stationnement en avril 2017 puis aucun contact ultérieur.				1 couple nicheur sur la Bougrandeuse, échec de nidification						2 couples nicheurs qui se maintiennent, mais pas de suite de la nidification aux Olivettes en 2016. Population faible et très localisée (8 à 9 couples en IDF)
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	3 à 4 territoires (forêt Vallières) d'après suivi AEV : nicheur probable		nicheur possible 1 couple				pas d'observation						En hausse
Héron pourpré*	<i>Ardea purpurea</i>	pas d'observation						passage migratoire						Sporadique
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>	3 couples (marais de croupeton)		Nicheur certain (juv) min 4 couples (Pré du Refuge)				passage migratoire						Regain dans la ZPS avec 7 couples nicheurs En grands groupes en hivernage

Auteurs des observations identifiés pour 2017 : Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Antoine Kita ; Catherine Escudé ; Chloé Chabert ; Charène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Pascal Lepoulain ; Philippe Ducourneau ; Philippe Persuy ; Pierre Rivallin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM).
Données : extraites de l'outil de saisie régional Cettia-IDF ; CORIF : Faune-IDF ; Suivi AVEN fait au Grand Voyeux et sur le Parc du Pâtis.



5 Information, communication, sensibilisation

5.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

- **L'exposition itinérante** (kakemonos) présentant le site Natura 2000 des Boucles de la Marne a été exposée du 30 mai au 10 juin 2017, lors d'une exposition issue d'un concours photo sur les oiseaux de Jablines à la mairie de Magny-le-Hongre. La chargée de mission Natura 2000 a sensibilisé les organisateurs sur la fragilité des habitats de l'avifaune et participé à la sélection des photos lauréates.
- Un article paru le 20 octobre 2017 sur le site internet de l'AEV a présenté le travail de la chargée de mission Natura 2000 pour le comptage des rassemblements postnuptiaux d'Oedicnèmes criards, réalisés par la chargée de mission Natura 2000 le 13 octobre sur les sablières Capoulade. Il est accessible au lien <http://www.aev-iledefrance.fr/l-aev/toute-l-actualite/351-quand-oiseaux-rares-et-humains-cohabitent-de-maniere-inattendue> et est présenté en Annexe 1.

5.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels

Pour leur exposer la démarche Natura 2000 et les collaborations possibles, la chargée de mission Natura 2000 a rencontré en 2017 :

- Un propriétaire privé de la Boucle de Méry-sur-Marne le 16 janvier 2017, avec une visite de terrain pour envisager son engagement dans la charte Natura 2000 et les possibles financements dont il pourrait bénéficier via des contrats Natura 2000 ;
- L'île de loisirs régionale de Jablines-Annet. L'équipe de gestionnaires, le Directeur, le Président et l'ornithologue de la base de loisirs sont régulièrement rencontrés par la chargée de mission Natura 2000 pour des questions d'évaluation des incidences ; c'est également l'occasion d'aborder les possibilités de contractualisation ;
- Archipel, consortium formé de la SAFER et de Biotope, le 2 août 2017, dans leur recherche d'un site de compensation écologique pour l'Oedicnème criard à proximité du site Natura 2000 des Boucles de la Marne ;
- le responsable de l'unité territoriale Marne des Voies Navigables de France (VNF), Monsieur Catouillard, le 6 décembre 2017, afin de discuter des procédures d'évaluations des incidences Natura 2000 possiblement liées aux travaux effectués par VNF, ainsi que des possibilités de contrats Natura 2000 sur le domaine fluvial.

5.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Réseau Natura 2000 en Île-de-France



Figure 13 : Visite de la RNR du Grand Voyeux par la Commission Européenne © AEV, J. Laviaille, 2017

Début 2017 une délégation de la Commission Européenne responsable de la gestion du FEADER a été reçue par la Région Île de France. Une équipe constituée des gestionnaires du FEADER au niveau régional et au niveau européen est venue visiter la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux le 1^{er} février 2017. L'objectif était de découvrir sur le terrain les travaux financés dans le cadre des contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers.

La chargée de mission Natura 2000 et son collègue Sébastien Trésonne, technicien gestionnaire de la RNR du Grand Voyeux à l'AEV, ont fait découvrir le site aux visiteurs et

présenté les travaux d'entretien des roselières et la création de chenaux prévus dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

D'autre part, la chargée de mission Natura 2000 a participé le 1^{er} décembre 2017 à la journée technique des animateurs Natura 2000 d'Île-de-France, organisé par la DRIEE sur les sites Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, dans le Parc du Sausset, sur le thème des continuités écologiques.

Réseau Natura 2000 en Seine-et-Marne

La chargée de mission Natura 2000 a également participé le 19 juin 2017 à la réunion technique des animateurs Natura 2000 de Seine-et-Marne sur le site Natura 2000 de la Vallée du petit Morin. La journée a porté sur la gestion des sites Natura 2000 de Seine-et-Marne, la valorisation des données scientifiques et la mutualisation des moyens.

L'après-midi a été consacré à des prospections naturalistes (Sonneur à ventre jaune et Cuivré des marais), en lien avec le projet d'extension du site Natura 2000 de la Vallée du Petit Morin.



Figure 14 : Observation du sonneur à ventre jaune sur le site Natura 2000 de la Vallée du Petit Morin © AEV, J. Laviaille, 2017

Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animateur Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 a participé le 9 janvier 2017 à une réunion entre le technicien de l'AEV gestionnaire de la forêt de Bondy et des Coteaux de l'Aulnoye, Pierre Martin, et l'animateur Natura 2000 du département de Seine-Saint-Denis, afin de discuter des possibilité de contrat Natura 2000. Une visite de terrain a permis d'appréhender un projet de réhabilitation de haies sur les Coteaux de l'Aulnoye, qui sera finalement réalisé par l'AEV sans financements Natura 2000. Des projets de contrat Natura 2000 sur la forêt de Bondy pour la mise en place de nichoirs à Martin-pêcheur et d'îlots de sénescence dans le boisement sont en cours de montage.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé le 27 février au Comité de pilotage des sites de Seine-Saint-Denis.



D'autre part, la chargée de mission Natura 2000 a organisé le 11 janvier 2017 une journée d'inventaire forestier destinée à la mise en place d'îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur la forêt régionale de Port Royal. Y ont participé Nicolas Prou technicien gestionnaire du site à l'AEV, et une équipe du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse en sa qualité d'animateur Natura 2000 de la ZPS Massif de Rambouillet.

Figure 15 : Repérage pour la mise en place d'îlots de sénescence en forêt de Port Royal © AEV, J. Lavialle, 2017

De plus, la chargée de mission Natura 2000 a rencontré le 23 janvier 2017 le Parc naturel régional du Vexin en sa qualité d'animateur de la ZSC Coteaux et Boucles de la Seine, accompagnée par Rémi Montabord, technicien responsable des propriétés régionales de la Roche Guyon. L'objectif était le repérage sur le terrain des possibles contrats Natura 2000 qui pourraient être portés par l'AEV pour l'entretien des pelouses calcicoles sur les coteaux de la Roche Guyon. Il faudra attendre la validation du Docob de ce site Natura 2000 pour déposer les projets de contrat Natura 2000.

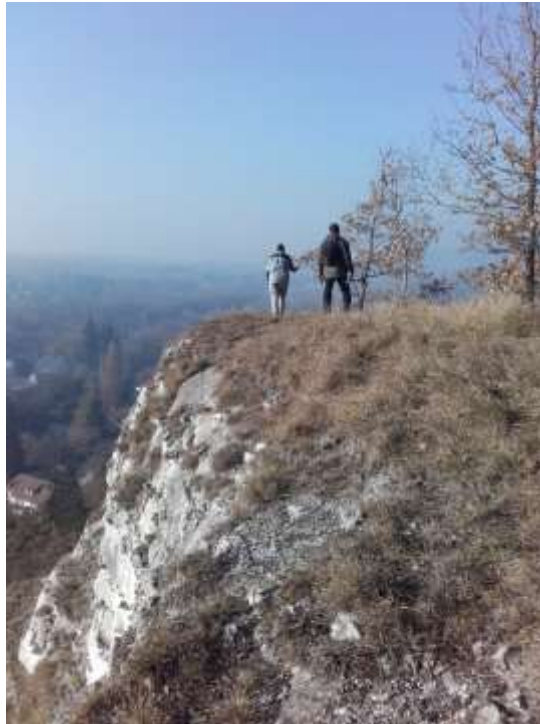


Figure 15 : Repérage pour la mise en place de contrats Natura 2000 sur les coteaux calcaires de la Roche Guyon © AEV, J. Lavielle, 2017

Enfin, la chargée de mission est la référente à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et à l'application des règlements associés. Elle participe notamment aux réunions annuelles destinées à prévoir l'investissement sur toutes les propriétés régionales classées Natura 2000 (3 jours par an), et échange régulièrement avec son collègue responsable de la prospective territoriale dans le Nord Seine-et-Marne.

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

Forêt régionale des Vallières

La chargée de mission a participé à la réunion de lancement de l'étude écologique sur la forêt des Vallières le 22 mai 2017, commanditée par l'AEV et destinée à améliorer la connaissance de la flore, de la faune (oiseaux, amphibiens, reptiles, odonates et rhopalocères...) et des habitats naturels du boisement en vue de la révision de l'aménagement forestier qui a démarré en 2017.

RNR du Grand Voyeux

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Marc Sitter, conservateur de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.



Figure 16 : Après un broyage hivernal dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux © AEV, J. Lavalie, 2017

Projet de parc naturel régional (PNR) Brie et Deux Morin

La chargée de mission Natura 2000 a répondu le 4 décembre 2017 à une interview dans le cadre du diagnostic territorial réalisé par des étudiants du master Bioterre pour le compte du syndicat mixte de préfiguration du PNR. En effet, le projet de PNR recouvre les deux dernières boucles du site Natura 2000 des Boucles de la Marne : boucle de Luzancy et boucle de Méry-sur-Marne.

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

La désignation de Monsieur Benoit Chevron en tant que représentant de la Région Île-de-France pour le site Natura 2000 des Boucles de la Marne est intervenue en septembre 2017. La fin de l'année a été consacrée à la préparation d'un comité de pilotage pour l'année suivante.

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré les responsables Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne pour une réunion de cadrage et un bilan de l'animation de la ZPS 27 octobre 2017.

Elle a également rencontré la DRIEE (mission Natura 2000) le 28 mars 2017 pour la transmission des conventions financières et pour faire le point sur l'animation des sites.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 échange tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle est aussi en contact avec le service agriculture de la DDT de Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC. Pour la même raison, elle s'est rendue à la DRIAAF pour la CRAEC du 7 mars 2017, ainsi que pour la réunion des animateurs MAEC du 13 décembre 2017, réunions organisées et animées par la Région et la DRIAAF.

7.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du Docob auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

8 Synthèse

- ✓ L'année 2017 a été consacrée au suivi des contrats Natura 2000 en cours sur la RNR du Grand Voyeux et sur l'île de loisirs de Jablines-Annet, ainsi qu'au travail avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000 : propriétaires privés, île de loisirs, Voies Navigables de France, agriculteurs
- ✓ Quatre agriculteurs se sont engagés dans des contrats Natura 2000 agricoles (ou MAEC) en 2017 sur le PAEC des Boucles de la Marne, pour un total de surfaces nouvellement engagées de 29 hectares et 400 mètres linéaires de haies.
- ✓ De nombreuses évaluations des incidences Natura 2000 ont fait l'objet d'une expertise par la chargée de mission Natura 2000 en 2017 sur les Boucles de la Marne, pour des projets variés allant des manifestations sportives aux projets d'aménagement et d'installations classées
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 s'est également investie pour le portage par l'Agence des espaces verts de contrats Natura 2000 sur les propriétés régionales situées en site Natura 2000, hors de la ZPS des Boucles de la Marne



Figure 27 : Propriété privée dans la Boucle de Trilbardou © AEV, J. Lavalie, 2017

Quand oiseaux rares et humains cohabitent de manière inattendue...



Et si oiseaux et humains pouvaient faire bon ménage ? Rencontre avec Jeanne Lavielle, chargée de mission Natura 2000 à l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, afin de comprendre comment l'activité humaine peut parfois favoriser l'installation d'oiseaux sauvages rares.

Chaque année durant l'automne, des milliers d'oiseaux migrateurs en villégiature dans [le site Natura 2000 des Boucles de la Marne](#) se rassemblent avant de partir passer l'hiver plus au Sud. « Nous effectuons annuellement, pour certaines espèces protégées, des comptages du nombre d'individus présents. C'est l'occasion de vérifier que le site continue d'être accueillant pour ces oiseaux migrateurs, et cela permet à long terme d'évaluer l'efficacité de la protection Natura 2000 », explique Jeanne.

Ce site Natura 2000 de 2600 hectares a depuis plus d'un siècle été modelé par l'activité humaine : en effet 60% de la surface a été exploitée pour l'extraction de granulats, et quatre carrières y sont toujours en activité. D'aucuns pourraient alors croire que camions et pelleteuses ont achevé depuis ce temps de faire fuir la faune qui s'y trouvait.

Un refuge pour les œdicnèmes

« Au contraire ! », s'exclame Jeanne. « Bon nombre d'oiseaux présents dans les carrières requièrent des habitats spécifiques qui existent ici grâce à l'activité industrielle ».

Par exemple, [les œdicnèmes criards](#), oiseaux migrateurs protégés par le classement Natura 2000, recherchent les terrains secs comme les friches, les pelouses rases, les gravières et les landes. Or, ces dernières années, les milieux de ce type ont subi une forte réduction due à la transformation agricole, la mise en irrigation ou encore la diminution du pâturage.

L'extraction des granulats sur les bords des Marne a créé des espaces minéraux dénudés, parsemés de plans d'eau, et notamment des zones caillouteuses favorables à l'installation des œdicnèmes. Jeanne a ainsi pu en dénombrer une cinquantaine, camouflés non loin des goélands et des vanneaux huppés, le jour où elle a effectué son comptage.

« Le réseau Natura 2000 n'est pas une « mise sous cloche » du patrimoine naturel, explique Jeanne. C'est pourquoi la conservation des espèces passe aussi par le maintien des activités humaines qui participent à l'intérêt écologique de ces territoires ».

³ <http://www.aev-iledefrance.fr/l-aev/toute-l-actualite/351-quand-oiseaux-rares-et-humains-cohabitent-de-maniere-inattendue>